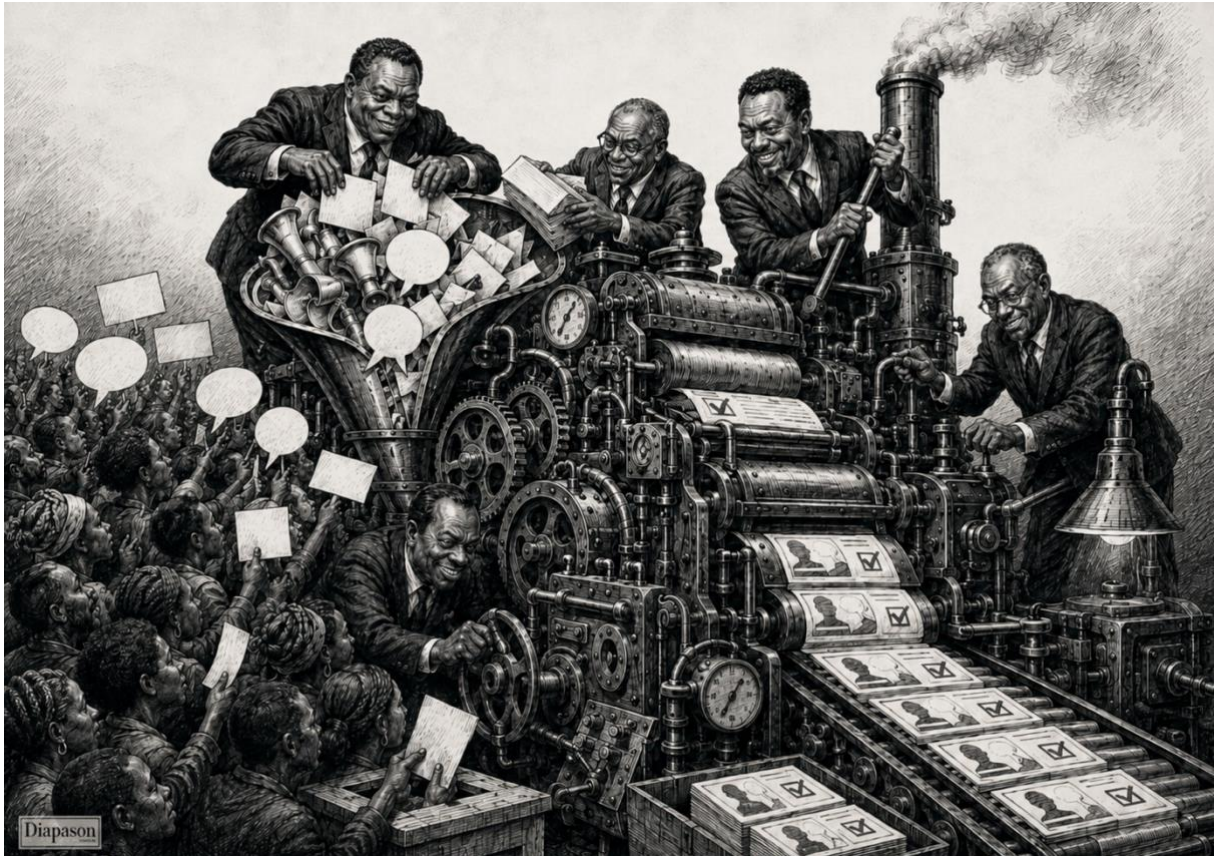


Concertation nationale : la refondation peut-elle survivre à ses propres reports ?



Un rendez-vous fondateur devenu test politique

La concertation nationale devait être le moment fondateur de la refondation. Elle risque désormais d'en devenir le premier révélateur. Présentée comme l'espace où les Malgaches diraient ce qu'ils attendent de leurs institutions, de leur système électoral, de l'État et de l'avenir démocratique du pays, elle devait ouvrir une séquence décisive. Or, à mesure que son lancement est annoncé puis repoussé, une question s'impose : le processus qui devait restaurer la confiance est-il déjà en train de la fragiliser ?

Il serait trop simple de voir dans ces reports de simples difficultés d'organisation. Une concertation nationale n'est pas un séminaire administratif. Elle est un acte politique majeur. Elle crée, ou ne crée pas, les conditions de légitimité des décisions qui suivront. L'enjeu dépasse donc le calendrier : il concerne la sincérité même de la refondation annoncée depuis octobre 2025.

Le premier report du 20 mai au 3 juin pouvait encore être compris comme un ajustement. Mais le nouveau report du lancement prévu le 3 juin, cette fois à une date non précisée, change la nature du signal. Ce n'est plus seulement un délai. C'est un doute.

Qui tient vraiment la méthode ?

Ce qui se dessine derrière les reports, c'est une rivalité plus profonde sur la maîtrise du processus. Qui doit conduire la concertation ? Qui fixe les règles ? Qui choisit les participants ? Qui organise la remontée des doléances ? Qui rédige la synthèse finale ? Ces questions sont techniques en apparence. Elles sont politiques en réalité. Celui qui contrôle la méthode contrôle souvent le résultat.

Le FFKM (Fiombonan'ny Fiangonana Kristiana eto Madagasikara, Conseil chrétien des Églises de Madagascar) dispose d'une autorité historique dans les moments de crise nationale. Son ancrage religieux et territorial lui donne une capacité de présence que l'administration seule n'a pas toujours. Mais son rôle pose une exigence : pour être crédible, il doit apparaître indépendant, non instrumentalisé et réellement maître du cadre de dialogue.

L'État, de son côté, ne peut pas totalement s'effacer. Il porte la responsabilité institutionnelle, budgétaire, logistique et juridique du processus. Mais s'il reste trop présent, la concertation risque d'être perçue comme un mécanisme de validation d'une trajectoire déjà écrite. S'il se retire trop, il donne l'image d'un pouvoir incapable d'organiser sa propre refondation. La difficulté est là : trouver un équilibre entre garantie publique et indépendance réelle.

Une promesse confrontée au réel

Pour l'instant, cet équilibre n'apparaît pas clairement. Le discours officiel affirme que le FFKM conduira la concertation. Mais les hésitations, les ajustements et les signaux contradictoires donnent l'impression d'un processus encore disputé. C'est précisément ce flou qui alimente la suspicion.

Depuis octobre 2025, la refondation repose sur une promesse forte : transformer le système. Mais une transition ne se juge pas à son vocabulaire. Elle se juge à sa trajectoire. Lorsque les mots restent ambitieux mais que les actes avancent lentement, le décrochage menace.

La concertation nationale concentre ce risque. Elle est censée répondre à la crise de confiance née de la pauvreté, des délestages, de la corruption, de l'injustice perçue et du sentiment que les décisions se prennent loin du peuple. Mais si elle reproduit les mêmes ambiguïtés, elle ne sera plus une réponse. Elle deviendra un symptôme.

Le risque d'un consentement administré

Le danger n'est pas seulement que la concertation échoue. Le danger est qu'elle réussisse formellement tout en échouant politiquement. On peut organiser des réunions, collecter des avis, produire des rapports et annoncer un référendum. Mais si les citoyens ont le sentiment que l'essentiel était décidé avant eux, la mécanique participative ne produira pas de confiance. Elle produira du consentement administré.

C'est ici que se joue le point de bascule. Une vraie concertation accepte l'incertitude. Elle accepte que les citoyens déplacent les priorités, demandent des garanties, interrogent les budgets et refusent les formulations vagues. Une fausse concertation organise l'écoute tout en verrouillant la conclusion. La différence entre les deux ne se verra pas dans les slogans. Elle se verra dans les règles.

Jeunesse, territoires, diaspora : qui sera réellement entendu ?

La concertation ne pourra pas être crédible si elle reste limitée aux acteurs institutionnels, aux notables, aux autorités religieuses et aux cercles déjà organisés. Les jeunes, les collectivités locales, les syndicats, les PME (petites et moyennes entreprises), les femmes, les paysans, les travailleurs informels, les régions périphériques et la diaspora doivent peser autrement que par une présence symbolique.

La jeunesse, en particulier, ne peut pas être réduite à une catégorie décorative. Elle a exprimé des revendications vitales et rappelé que l'eau, l'électricité, l'éducation, l'emploi et la justice ne sont pas des slogans mais des conditions de dignité. Si cette jeunesse est appelée à écouter sans pouvoir modifier la trajectoire, la concertation perdra une partie essentielle de sa légitimité.

Budget, contributions, synthèse : les trois juges de vérité

Un autre enjeu concerne la participation des Malgaches de l'extérieur. À ce titre, la plateforme concertation-diaspora.com a été présentée comme un outil permettant à la diaspora de formuler des propositions et de contribuer au débat national. Son efficacité dépendra toutefois des mêmes exigences que le reste du processus : transparence, traçabilité des contributions et prise en compte réelle des avis exprimés.

Il faut donc regarder les éléments concrets. Le calendrier sera-t-il public ? Les critères de participation seront-ils connus ? Les contributions seront-elles accessibles ? Les synthèses locales seront-elles publiées avant d'être agrégées ? Les désaccords seront-ils conservés ou effacés au nom du consensus ? Le budget sera-t-il transparent ? Qui financera quoi ? Qui validera la version finale ?

Ces questions sont décisives car la concertation est appelée à déboucher sur des sujets lourds : réforme électorale, refonte de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), nouvelle Constitution, référendum, organisation du retour à l'ordre constitutionnel. On ne peut pas préparer une nouvelle architecture institutionnelle avec une méthode opaque.

Le budget dira beaucoup. Une concertation nationale sérieuse coûte de l'argent : déplacements, équipes locales, traduction, outils numériques, sécurisation des contributions, publication des données, contrôle indépendant. Au regard des expériences africaines récentes, un ordre de grandeur crédible pour Madagascar serait d'environ 3 millions d'euros. Ce chiffre n'a de sens que s'il est public, justifié et traçable. S'il reste flou, il deviendra lui-même un objet de suspicion.

La synthèse finale sera l'autre point décisif. Tout se joue aussi dans la manière dont les paroles sont classées, hiérarchisées, résumées, puis transformées en recommandations. Une idée populaire peut être affaiblie par une formulation prudente. Une exigence claire peut être diluée dans un consensus vague. La question centrale devient donc : qui écrira la synthèse finale, et sous quel contrôle ?

Les garanties minimales d'un dialogue crédible

Pour éviter que la concertation ne devienne un exercice de communication, cinq garanties minimales devraient être posées : un calendrier public, un budget publié, des critères de participation transparents, la publication des contributions et des synthèses locales avant leur consolidation nationale, puis un mécanisme indépendant de validation de la synthèse finale.

Ces garanties ne régleraient pas tout. Mais elles permettraient de distinguer une concertation réelle d'une consultation contrôlée. Elles donneraient aux citoyens la possibilité de vérifier que leur parole n'est pas seulement recueillie, mais conservée, visible, comparable et opposable.

Une mécanique connue des transitions africaines

Le cas malgache n'est pas isolé. Dans plusieurs transitions africaines, le moment critique surgit après la promesse de rupture, lorsque le pouvoir doit passer de la parole aux arbitrages. La mobilisation crée une attente. La transition promet une réponse. Puis vient la phase la plus fragile : celle où les résultats tardent, où les anciens réflexes résistent, où les rapports de force reprennent leur place.

C'est dans cette zone grise que les transitions peuvent se déformer. Elles gardent le langage du changement, mais réinstallent peu à peu les pratiques de contrôle. Elles invoquent le peuple, mais verrouillent les procédures. Madagascar se trouve précisément devant cette bifurcation : faire de la concertation un moment de vérité, ou en faire une procédure de normalisation.

Reporter pour clarifier ou reporter pour gagner du temps ?

Il serait toutefois injuste d'ignorer une réalité : mieux vaut reporter un processus mal préparé que lancer précipitamment une concertation contestée dès le premier jour. Le temps peut être utile s'il sert à clarifier. Il devient dangereux s'il sert à gagner du temps. Le report est acceptable

s'il produit une méthode plus lisible. Il devient problématique s'il prolonge seulement une compétition d'influence.

Madagascar connaît trop bien les grandes promesses de rupture suivies de recompositions discrètes. La refondation ne peut pas devenir une nouvelle langue politique sans transformation mesurable. Si elle veut convaincre, elle doit accepter d'être évaluée sur des actes simples : calendrier, transparence, budget, publication des contributions, indépendance de la synthèse, garanties électorales, place réelle donnée aux citoyens et aux territoires.

La crédibilité se joue avant l'ouverture

La vraie question n'est donc plus seulement : quand la concertation nationale commencera-t-elle ? La vraie question est : que restera-t-il de sa crédibilité lorsqu'elle commencera enfin ?

Le pays n'a pas besoin d'une annonce supplémentaire. Il a besoin d'un cadre. Il n'a pas besoin d'un récit de plus. Il a besoin d'une méthode. Il n'a pas besoin d'une refondation proclamée. Il a besoin d'une refondation vérifiable.

Le vrai lancement de la concertation ne sera donc pas le jour de la cérémonie d'ouverture. Il aura lieu le jour où les citoyens pourront vérifier que leurs paroles ne sont pas seulement collectées, mais conservées, publiées, débattues et traduites en décisions. Sans cette chaîne de confiance, la refondation restera une promesse suspendue. Avec elle, elle peut encore devenir un processus politique crédible.

La refondation ne se mesure pas à la beauté des cérémonies. Elle se mesure à la capacité du pouvoir à accepter que le peuple ne valide pas seulement un chemin tracé d'avance. Le budget, la méthode et la synthèse finale diront la vérité du processus. Le reste appartient encore au domaine des promesses.

Sources et traçabilité

Sources croisées : presse malgache, RFI (Radio France Internationale), L'Express de Madagascar, 2424.mg, Assemblée nationale, décisions HCC (Haute Cour constitutionnelle), analyses Diapason.

Rédaction - Diapason